

Monsieur Etienne FIEUX

Toulouse, le 26 avril 2014

Monsieur,

vous m'avez adressé le 14 avril 2014 un courriel suite à la tenue de la réunion d'informations que j'avais souhaitée, au sujet des statuts de la ComUE, réunion à laquelle vous avez participé.

Je tiens à rappeler que depuis le début de l'année, j'ai engagé avec l'établissement un processus de concertation à ce sujet. Des travaux inter-établissements, associant aussi bien des étudiants, des personnels BIATSS, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, que des responsables institutionnels, ont travaillé collectivement à l'élaboration d'un projet de statuts pour la COMUE. Ces statuts ont été discutés dans différentes instances de l'université, en particulier le Conseil d'Administration, mais aussi dans des réunions avec les organisations présentes aux élections universitaires. La réunion du 20 mars était une brique de plus pour que le débat ait lieu dans notre université, afin de pouvoir porter auprès des autres établissements une position discutée et partagée. Fort de ce processus, j'ai pu porter plusieurs éléments d'amélioration du texte, qui ont tous été retenus, et assurent que la construction de la COMUE se fera dans le respect total de l'autonomie des établissements qui la composent, qui décident volontairement ce qu'ils partagent, sans que cela leur soit imposé.

Vous avez souhaité qu'un débat ait lieu sur la nature du regroupement. Je vous rappelle que ce débat a eu lieu à plusieurs reprises, en particulier lors de la réunion de l'ensemble des CA des établissements membres de la COMUE, et également lors de notre CA. Lors de la réunion du 20 mars, je vous ai laissé intervenir longuement et à plusieurs reprises pour exposer votre position, qui a été débattue. Je vous ai pour ma part déjà exposé ma position, dans un courrier en date du 28 février.

Juste avant la réunion, vous m'avez demandé de présenter un diaporama que vous ne m'aviez pas transmis au préalable. Or, comme je vous l'ai dit directement, j'ai pour principe de ne pas diffuser de diaporama sans l'avoir visionné auparavant. En effet, je ne souhaite pas me retrouver dans la situation où lors d'une réunion que j'ai convoquée, des documents puissent être diffusés sans la moindre connaissance de leur contenu. Cela me semble naturel, et je suis choqué que vous puissiez parler de censure alors que vous avez eu largement la possibilité de présenter votre position. Dire qu'il n'y a pas de débat sur la possibilité de l'association n'est pas correct, étant donné les diverses périodes de débat qui ont eu lieu sur cette question.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Professeur Bertrand MONTHUBERT